



FINANCES PUBLIQUES

EPCI : **018 CC 2 VALLEES VERTES**
 DEPARTEMENT : **25**
 TRÉSORERIE OU SGC : **SGC VALDAHON-BAUME-LES-DAMES**



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2025 1	Taux de référence pour 2026 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence (col.4 x col.2) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	15 527 474	3,96		15 739 000	623 264	3,96	623 264
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 088 535	7,09		1 096 000	77 706	7,09	77 706
Taxe d'habitation additionnelle	971 033	5,18		941 900	48 790	5,18	48 790
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
CFE unique ou de zone	4 805 227	21,40		4 903 000	1 049 242	21,40	1 049 242
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total de la fiscalité additionnelle					749 760	Total	1 799 002
Taux CFE plafonné pour 2026					>>>	Total des CFE unique, de zone et éolienne	
					1 049 242		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8		9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case <input type="checkbox"/>
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus				
Taxe foncière non bâtie additionnelle	749 760				
Taxe d'habitation additionnelle	749 760				
CFE additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)				
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne					
CFE unique ou de zone	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2026 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2026 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	Durée retenue si intégration progressive des taux (14)	
CFE éolienne	0,260				
	>>>				

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
1 579 505	505 209	179 427	20 983	475 973	0	- 404 745	2 356 352

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7) 1 799 002	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II) 2 356 352	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2026 4 155 354
---	---	--	---	--

À BESANCON
 Le 19 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 CHANTAL GOUBERT

À Pays de Clerval
 Le 25/03/2026
 Pour le Groupement,



FINANCES PUBLIQUES

EPCI : 018 CC 2 VALLEES VERTES
 DEPARTEMENT : 25
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC VALDAHON-BAUME-LES-DAMES

N° 1259 EPCI (2)

TAUX

FDL

2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS			2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER		
Taxe foncière bâtie :			Taxe foncière bâtie :		a. Éoliennes et hydroliennes 301 965		
a. Personnes de condition modeste	0		a. Par le conseil communautaire	0	b. Centrales électriques 0		
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0		b. Par la loi	1 642 666	c. Centrales photovoltaïques 1 459		
c. Locaux industriels	51 170		Taxe foncière non bâtie :		d. Centrales hydrauliques 4 207		
d. Logements sociaux et longue durée	248		a. Par le conseil communautaire	0	e. Transformateurs électriques 66 510		
Taxe foncière non bâtie :	10		b. Par la loi (terres agricoles)	441 712	f. Stations radioélectriques 126 845		
Taxe d'habitation :			c. Par la loi (autres)	0	g. Installations gazières et autres 4 223		
a. Dotation pour perte de THLV	0		Cotisation foncière des entreprises :		5. RÉFORMES FISCALES		
a. Dotation pour recentrage TH rés. secondaires	423		a. Par le conseil communautaire	0	a. TVA compensant la TH 938 526		
b. Mayotte			b. Par la loi	2 401 091	b. TVA compensant la CVAE 640 979		
Cotisation foncière des entreprises :			3. BASES DE TAXE D'HABITATION		c. DTCE (Métropole de Lyon) >>>		
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	0		a. Résidences secondaires et assimilées	941 900	6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH		
b. Base minimum	47 211		b. Logements vacants soumis à la THLV	0	a. Moyenne nationale 8,89		
c. Locaux industriels	376 557		c. Correction des bases THRS	-36 530	b. Taux maximum 6,07		
d. Autres allocations	354		d. Correction des bases THLV	0			
7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES			7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE				
7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS			a. Taux moyen communal de 2025 au niveau national		26,95		
	CFE unique ou de zone	CFE éolienne	b. Taux plafond de 2026		53,90		
Taux maximum :			7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE				
a. De droit commun	21,50	>>>	Taux moyens des taxes foncières de 2025 :		CFE unique/de zone	CFE éolienne	
b. Dérogatoire	>>>	>>>	a. au niveau national			>>>	
c. Avec rattrapage		>>>	b. au niveau de l'EPCI			>>>	
d. Avec capitalisation	21,76	>>>	Taux maximum de la majoration spéciale		>>>	>>>	
e. Avec majoration spéciale	>>>	>>>	B. DIMINUTION SANS LIEN				
Taux moyens pondérés :			Année antérieure à 2026 au titre de laquelle... :				
a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie	19,19	>>>	a. ...la diminution sans lien a été appliquée				
b. En cas de changement de périmètre		>>>	b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés				
7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES			Taux moyens de référence au niveau national :				
a. Taxe foncière bâtie	1,004825	>>>	a. Taxe foncière bâtie		39,79		
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie	1,007867	>>>	b. Taxe foncière non bâtie		51,19		